



1
Jours

Grenelle de l'Environnement - les obligations des collectivités

dans ENVIRONNEMENT - REGLEMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT / Réf : JCF-DENV-69

Objectifs de la formation

- Identifier les nouvelles obligations sur les collectivités dans le cadre du Grenelle de l'environnement
- Identifier les grands principes sur lesquels reposent les lois Grenelle
- Identifier les nouveaux outils dont les collectivités vont devoir se doter

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner les nouvelles obligations pesant sur les collectivités

- Qu'est-ce que le Grenelle ?
- Quelles sont les dispositions concernant la réforme des SCoT ?
- Quelles sont les modifications introduites à propos des PLU
- Comment s'intègrent-ils dans les autres outils de planification ? Quel est leur contenu respectif ?

2. Identifier les grands principes sur lesquels reposent les lois Grenelle

- Quels sont les principes sous-tendant les lois Grenelle en matière d'urbanisme ?
- Quelles en sont les justifications ?
- Quelles conséquences cela entraîne-t-il au regard des documents de gestion ?

Après-midi

3. Identifier les nouveaux outils dont les collectivités vont devoir s'équiper

- Qu'est-ce que le plan climat énergie territorial ?
- Que sont les schémas régionaux de cohérence écologique ?
- Quels sont leurs liens avec les autres outils de planification déjà existants ?
- Dans quels délais les mettre en oeuvre ?
- Qui visent-ils ?

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne souhaitant connaître les obligations du Grenelle de l'environnement

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

